

## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée

Commission Thématique N°2 « les cours d'eau et les milieux aquatiques »

### Compte rendu de la réunion du 21 avril 2005

#### Etaient présents :

Mme Géraldine AUBERT, Agence de l'Eau Artois-Picardie  
Mr Jean-Marie BARAS, Fédération de Pêche du Nord  
Mr Christian BOUTROUILLE, Président de la Section Douaisis du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais  
Mr Michel CAVENAILE, Communauté de Communes OSARTIS  
Mr Thierry CORNIER, Conservatoire Botanique de Bailleul  
Mr André COURTECUISSÉ, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais  
Mr Samuel CUVELIER, stagiaire MNLE Sensée Douaisis  
Mr Henri DELATTRE, Fédération de Pêche du Nord  
Mme Isabelle DELEPOUVE, Conseil Supérieur de la Pêche  
Mr Edmond GAZEL, Maire d'Ecourt-saint-Quentin  
Mr Laurent GRITTI, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut  
Mr Michel HENNEBICQ, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais  
Mr Gustave HERBO, Président du Comité Sensée Environnement, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement  
Mr Pierre HOUBRON, Fédération de Chasse du Pas-de-Calais  
Mr Stéphane JOURDAN, Fédération de Pêche du Nord  
Melle Adeline LAFONTAINE, stagiaire MNLE Sensée Douaisis  
Mr Pascal LAGE, représentant du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air du Pas-de-Calais  
Mr Stéphane LEFEBVRE, Fédération de Pêche du Pas-de-Calais  
Mr Jean-Marie LOISEL, Service Navigation Nord - Pas-de-Calais, MISE 59  
Mr Jean-Claude MAIRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx  
Mr Fabien MARTIN, Direction Régionale de l'Environnement Nord - Pas-de-Calais  
Mr Emmanuel PETIT, Fédération de Pêche du Nord  
Mr Gilles POULAIN, Président de la Commission Thématique N°2, Maire de Brunémont, Président de l'AAPPMA « La Sirène »  
Mr Michel PRETTRE, Maire d'Aubenchaul-au-Bac  
Mr Daniel RENARD, Président du Comité départemental de la Fédération Française de Canoë Kayak, Président de l'AAPPMA « La Tanche Marquionnaise »  
Mr Philippe RENO, Pisciculteur à Rémy  
Mr Christian SANTERNE, Maire de Rémy  
Mr Mickaël STIENNE, Communauté de Communes OSARTIS  
Mr Fabrice THIEBAUT, Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée  
Mr Bernard TROIN, Syndicat des Pisciculteurs du Nord  
Mr Jean-Claude VALIN, Fédération de Chasse du Pas-de-Calais  
Mr Daniel VANTOUROUX, Fédération de Pêche du Pas-de-Calais  
Mr Hervé WATEL, Syndicat Mixte Scot OSARTIS - MARQUION

Absents, excusés :

Mme Dorine ALLART, Conseil Général du Pas-de-Calais  
Mr Stéphane ANSART, Direction Départementale de l'Équipement du Pas-de-Calais, MISE 62  
Mr Jean-Marie BEAUMONT, Président de l'Amicale des Huttiers de la Vallée de la Sensée  
Mr Thomas BATORI, Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Arras  
Mr Jacques BERNARD, Président de l'AAPPMA « La Féchinoise »  
Mr Alain BOULANGER, Adjoint au Maire d'Aubigny-au-Bac  
Mr Mathieu BREDECHE, Conservatoire des sites naturels du Nord - Pas-de-Calais  
Mr Francis CAMPEDELLI, Maire de Neuville-sur-Escout  
Mr Jean-Louis CANDAT, Maire de Vaulx-Vraucourt  
Mme Sandrine CARETTE, Direction Départementale de l'Équipement du Pas-de-Calais, MISE 62  
Mr Francis CORNU, Adjoint au Maire d'Oisy-le-Verger  
Mr Daniel CREPIN, Président de l'AAPPMA « les Francs Pêcheurs Biachois »  
Mr Jean-Pierre CUVILLIEZ, Maire de Saudemont  
Mr Jean-Marc DELABRE, Président du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air du Nord  
Mr Didier DELAVAL, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Nord  
Mr Patrick DELEBECQUE, DDE 59  
Mr Denis DEROY, Adjoint au Maire de Chérisy  
Mr Serge DESGRUGILLERS, Président de l'AAPPMA « Les Pêcheurs de l'Ostrevant »  
Mme Françoise DUHAMEL, Centre Régional de Phytosociologie  
Mr Gérard DUPRIEZ, Président de l'AAPPMA « La Roche Dorée »  
Mr Eric FOISSIER, Communauté de Communes du Sud Arrageois  
Mr Jean-Matthieu FONTAINE, Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA)  
Mr David FRANCOIS, Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Mr Henri GAMEZ, Maire de Fressies  
Mr Bernard GARBEZ, Président de l'AAPPMA « les Pêcheurs réunis »  
Mr Jean-Jacques HERIN, Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Mr Jean-Marc LAMBIN, Syndicat Intercommunal de Distribution des Eaux du Nord de la France  
Mr Dominique LECOCCQ, Conseil Supérieur de la Pêche  
Mr Baptiste LEGAY, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Pas-de-Calais, MISE 62  
Mme Thérèse LEGOFF, Présidente d'Ostrevant Bouchain Environnement  
Mr Hervé LEJOSNE, Syndicat des Propriétaires agricoles exploitants et ruraux du Pas-de-Calais,  
Mr Jean-François LEMAIRE, Président de l'AAPPMA « l'Amicale des Pêcheurs »  
Mr Jacques LENFANT, DDE du Nord  
Mr Jean-Claude LUCCHETTA, Conseil Supérieur de la Pêche  
Mr Jean-Pierre MARSON, représentant la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Arras  
Mr André MARTIN, Maire de Tortequesne  
Mr Patrick MASCLET, Maire d'Arleux, Conseiller Régional  
Mme Stéphanie MATTON, Communauté de Communes de l'Ouest Cambrésis  
Mr Bernard MAWART, Président de l'AAPPMA « L'Arleusienne »  
Mr Christian MUYS, Président du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement du Nord - Pas-de-Calais  
Mr Marcelin PETIT, Comité Trinquise Environnement  
Mme Maryvonne RINGEVAL, Maire de Raillencourt-sainte-Olle  
Mr Denis SLOMANIOWSKI, Adjoint au Maire d'Aubencheul-au-Bac  
Mr Daniel TABARY, Maire de Frémicourt  
Mme Karine URBAIN, Service Navigation Nord - Pas-de-Calais, MISE 59  
Mr André URBANIJA, Fédération de pêche du Pas-de-Calais

M. Gilles POULAIN ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

M. Fabrice THIEBAUT poursuit en présentant le déroulement de la réunion.

1/ Présentation du Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG), présentation assurée par les deux ingénieurs hydrobiologistes des Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais, Stéphane JOURDAN et Stéphane LEFEBVRE.

2/ Intervention de M. Philippe RENO, pisciculteur à Rémy : présentation de son entreprise / précisions sur ses activités, la production piscicole qui dépend directement de la bonne qualité de l'eau de la rivière Sensée puisqu'elle alimente ses bassins d'élevage, les problèmes rencontrés, ... / visite de la pisciculture.

3/ Visite de deux sites naturels commentée par M. Christian SANTERNE, maire de Rémy : une source de la rivière Sensée située à Haucourt ; les sources de la Brogne qui alimentent le Cojeul.

Il signale que cette demi-journée s'inscrit dans le cadre de la prise de connaissance des usages de l'eau sur le bassin que sont la pêche et la production piscicole. Concernant l'activité pêche, il ajoute que le bassin compte 9 AAPPMA qui rassemblent environ 5860 adhérents. Les étangs et les marais sont les lieux les plus attractifs pour la pratique de la pêche, les canaux demeurent également des sites appréciés, alors que les activités de pêche sur les cours d'eau restent faibles aussi bien à l'amont qu'à l'aval. Pour maintenir cette activité optimale, les associations procèdent régulièrement à des réempoissonnements.

**1/ Présentation du Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG)**, par Stéphane JOURDAN et Stéphane LEFEBVRE.

La présentation est jointe en annexe.

Principaux échanges retenus :

M. Edmond GAZEL évoque le projet du canal Seine Nord et signale qu'il combat pour que le tracé « est » soit retenu permettant la desserte de Cambrai et d'éviter la destruction des zones humides.

M. Stéphane JOURDAN indique qu'en Sensée, les zones humides ont un fonctionnement hydraulique tel qu'elles sont inondées tous les 5 à 10 ans, ce qui est critique pour la reproduction. Aujourd'hui des repeuplements sont effectués régulièrement, mais ce n'est pas le mieux, il faut s'orienter vers une gestion patrimoniale.

M. Fabien MARTIN avance que dans le cadre de la réalisation d'un projet de lutte contre les inondations, les recherches se tournent vers des zones d'expansion des crues naturelles ou artificielles. On pourrait créer, pour la reproduction, des zones inondées pendant un temps souhaité.

M. Stéphane JOURDAN précise que pour une bonne efficacité de la zone, il faut une hauteur minimale de 30 cm. Le problème rencontré est le marnage, les variations des niveaux se font très vite. Il faut tenir compte de deux aspects : les aspects fonctionnalité et efficacité. 2000m<sup>2</sup> est la taille minimale pour qu'une zone soit intéressante.

M. Gustave HERBO souligne qu'il aurait fallu l'exprimer 50 ans auparavant, avant que de nombreuses zones humides ne soient drainées pour la culture. Il ajoute au sujet du canal Seine Nord qu'à chaque écluse, un quart de l'eau ne sera jamais récupéré, induisant une augmentation du niveau de l'eau du canal Sensée.

M. Stéphane JOURDAN affirme que le problème majeur est l'alimentation du canal et non les rejets d'eau. Des bassins de stockage seront mis en place pour alimenter le canal en période difficile.

M. Jean-Marie LOISEL confirme que l'alimentation du canal est un problème, et que seront également installés des bassins d'épargne à côté des écluses pour récupérer la moitié de l'eau des éclusées.

M. Gilles POULAIN signale que le marnage de l'étang de sa commune est de 50 cm sans qu'il ait plu.

M. Gustave HERBO confirme et ajoute que le canal de la Sensée n'est pas étanche.

D'après M. Jean-Marie LOISEL, le canal n'est pas responsable de tous les problèmes. L'étude hydraulique engagée par l'Institution mettra en avant les causes de ces dysfonctionnements. Nous avons tous une volonté d'améliorer la situation.

Quant aux berges des canaux aménagées en génie végétal, Mme Géraldine AUBERT rappelle les chiffres : 20 % du linéaire français sont concernés alors que la proportion en Région Nord - Pas-de-Calais est de 1 %. Elle souhaite connaître ces zones.

M. Stéphane JOURDAN signale qu'elles se situent sur la Sambre, la Deûle et la Lys. Il soulève à ce sujet le manque d'entretien des aménagements.

M. Jean-Marie LOISEL déclare qu'il ne faut pas comparer les canaux du Nord - Pas-de-Calais et le Rhône. Ici le batillage est très important, il déstabilise les berges. Ces aménagements ont été possibles sur la Lys car les convois y sont moins importants.

M. Stéphane JOURDAN signale que maintenant les techniques végétales ont évolué et répondent aux problèmes liés au batillage. Il existe techniquement des moyens pour éliminer les contraintes dues au batillage.

M. Gustave HERBO souhaite connaître les zones potentielles de reproduction du brochet.

M. Stéphane JOURDAN indique que les zones en vert et bleu sur la carte « les zones humides du contexte Scarpe Escaut » sont les zones prioritaires pour lesquelles des choses peuvent être envisagées. Elles sont fonctionnelles, il faut juste éviter les variations de niveau en disposant des planches à l'exutoire.

M. Edmond GAZEL demande quels types d'actions sont préconisés sur ces zones.

M. Stéphane JOURDAN signale qu'il faut avant tout rétablir la libre circulation des poissons.

M. Jean-Claude MAIRE rappelle que les eaux des zones humides sont troubles.

Les causes de ce phénomène sont, selon M. Stéphane JOURDAN, le défaut d'assainissement des communes et des campings sauvages, et le taux insuffisant de renouvellement des eaux.

A ces propos, M. Gilles POULAIN signale que la prochaine réunion sera consacrée au thème de l'assainissement.

**2/ Intervention de M. Philippe RENO, pisciculteur à Rémy : présentation de son entreprise / précisions sur ses activités, la production piscicole qui dépend directement de la bonne qualité de l'eau de la rivière Sensée puisqu'elle alimente ses bassins d'élevage, les problèmes rencontrés, ... / visite de la pisciculture.**

**Résumé de son intervention**

On peut distinguer l'aquaculture marine de la pisciculture d'eau douce. Cette dernière comprend la pisciculture d'étangs, peu représentée dans notre région, et la salmoniculture d'eau douce dont les truites représentent plus de 90 % de la production.

La France est l'un des 3 premiers producteurs mondiaux de truites avec une production d'environ 40 000 tonnes ; cette production est en légère baisse depuis quelques années pour des raisons économiques et de contraintes environnementales.

Les régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie constituent le 3<sup>ème</sup> bassin de production en France derrière la région du Sud Ouest et la Bretagne.

Nos deux régions du Nord de la France comptent ensemble une quarantaine d'entreprises exploitant une soixantaine de piscicultures qui produisent au total plus de 7 000 tonnes. Cela représente 170 emplois directs.

Les débouchés des entreprises piscicoles de nos régions sont les grossistes pour 43 % (dont une part importante à l'export), la pêche de loisirs pour 27 % (parcours de pêche à la truite), l'industrie de la transformation pour 11 %, les 19 % restant se partagent entre la vente directe, les repeuplements en rivière, et l'élevage (juvéniles).

La pisciculture du Moulin du Roy a deux activités distinctes d'un point de vue juridique :

***- Une activité pêche à la truite et bar (saisonnière 8 mois / an)***

- ❖ Chiffre d'affaires d'environ 150 000 euros
- ❖ Deux emplois à temps plein
- ❖ 10 tonnes de truites y sont écoulées

***- Une activité d'élevage***

- ❖ Chiffre d'affaires d'environ 650 000 euros
- ❖ Six emplois directs
- ❖ 300 tonnes de production dont environ :
  - 60 % : atelier de transformation situé à Loos en Gohelle, marque «Truite de l'Artois»
  - 15 à 20 % : parcours de Pêche
  - Le reste : grossistes, revendeurs et export

Le premier facteur de production d'une salmoniculture d'eau douce est l'eau. La constance de sa qualité et du débit est impérative.

A proximité immédiate des sources de la Sensée, l'eau est d'excellente qualité.

Le débit est globalement assez stable (environ 600 l / sec), il n'y a pas d'étiage sévère en fin d'été. Actuellement, le débit est exceptionnellement faible.

Les principaux critères de qualité sont les taux d'oxygène, d'ammoniaque, de matières en suspension et de nitrites.

Les nitrates et les phosphates sont rarement des facteurs limitants en pisciculture mais favorisent le développement de la végétation aquatique.

Le taux d'oxygène est excellent : proche de la saturation avec des variations liées à la photosynthèse et à la respiration des plantes.

Le taux d'ammoniaque est très faible ( $< 0.1$  mg/l), et les 50 mg/l de nitrates sont habituels dans la région.

A son niveau, il peut juste regretter :

- ❖ L'insuffisance d'entretien des cours d'eau en amont : la végétation abondante occasionne des variations du taux d'oxygène, et des problèmes d'envasement.
- ❖ L'insuffisance d'équipements d'assainissement dans les communes de Rémy, Vis-en-Artois et Haucourt ; l'impact est cependant limité aux périodes de fortes pluies (nettoyage des fossés).

Un point s'améliore largement : les agriculteurs sont aujourd'hui beaucoup plus conscients des dommages qu'ils peuvent occasionner (rinçage pulvérisateurs, débordement de fosses à lisiers,...) et M. RENOÜ constate une nette diminution, depuis quelques années, des épisodes où les poissons sont visiblement gênés par des polluants.

## **Annexe**

*Présentation du Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG)*